Bastia
CITÀ DI CULTURA

Domaine Public

Le 30 juin 2025

ARRETE TEMPORAIRE N°523/2025

Code Voie : 1521
Aldilonda

Le Maire de la ville de BASTIA,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et L2213-1 à L2213-6-1

Vu le Code de la route,

Considérant la demande en date du 27 juin 2025 du **Lycée Maritime de Bastia pour le compte de la société GEA BTP** qui sollicite l'autorisation de réglementer la circulation des piétons, des vélos et des trottinettes sur l'Aldilonda dans le cadre des travaux du Lycée maritime et du découpage du mur situé sur les remparts.

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité au pied des remparts de la Citadelle de Bastia.

ARRETE

Article 1 : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application **du lundi 7 juillet 2025 à 07h00 au mercredi 9 juillet 2025 à 17h00.**

Article 2 : **La circulation des piétons, des vélos et des trottinettes pourra être interrompue sur l'Aldilonda au droit du chantier.**

Article 3 : Le demandeur se chargera d'installer la signalisation réglementaire de police et de sécurité, tous les moyens nécessaires à la sécurisation du chantier ainsi que le présent arrêté.

Le demandeur est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de son chantier.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Bastia, Madame la Directrice Interdépartementale de la Police Nationale de Haute-Corse, Madame la Directrice de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée

Linda PIPERI

VILLE DE BASTIA
DGS - DP 1
HAUTE-CORSE

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.

Merria di Bastia
Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex
+33(0)4 95 55 95 55
mairie@bastia.corsica
www.bastia.corsica